



This document has been downloaded from www.irshare.eu
You can also file your documents. Come and join us !

Este documento se ha descargado de www.irshare.eu
También puede archivar sus documentos.

Dieses Dokument wurde von www.irshare.eu heruntergeladen
Sie können Ihre Dokumente auch speichern. Machen Sie mit !

Ce document a été téléchargé sur www.irshare.eu
Vous pouvez aussi déposer vos documents. Venez nous rejoindre !

Déclaration commune d'ETNO et d'UNI Europa sur les besoins en compétences dans le futur

Les besoins en compétences dans le secteur des TIC évoluent rapidement du fait de l'innovation technologique constante et de l'évolution du marché.

C'est pour cette raison que les partenaires sociaux européens du secteur des télécommunications, l'Association européenne des opérateurs de télécommunications (ETNO) et la fédération des syndicats européens UNI Europa, se sont associés pour lancer le projet européen intitulé « Filling the ICT skills gap in the Telecommunications Sector of the future – identifying and spreading best practice » (Comblant l'écart des compétences en TIC dans le secteur des télécommunications de demain – identifier et diffuser les bonnes pratiques).

L'objectif de ce projet était d'identifier les principaux facteurs de changement et l'impact sur les besoins en matière de compétences dans le secteur des télécommunications, d'identifier et d'échanger les bonnes pratiques pour répondre à cet enjeu des compétences en TIC.

L'accent a été mis en particulier sur les bonnes pratiques pour la formation et la requalification du personnel (notamment les personnes de plus de 40 ans), le recrutement de talents et la promotion des femmes dans les métiers des TIC.

En se fondant sur les conclusions de cette recherche, les partenaires sociaux européens du secteur des télécoms ont identifié cinq recommandations clés pour répondre efficacement aux besoins de demain en matière de compétences.

UNI Europa et ETNO sont convaincues que l'ensemble du secteur européen des télécommunications pourrait bénéficier de ces recommandations.

1) Implication de plusieurs parties prenantes

La collaboration entre les entreprises, le gouvernement, les partenaires sociaux et les écoles/collèges/universités qui partagent des objectifs communs est une stratégie éprouvée.

UNI Europa et ETNO recommandent donc fortement que l'implication et la collaboration de plusieurs parties prenantes soient poursuivies et élargies à des niveaux nationaux et européens pour capitaliser sur des ressources et des connaissances partagées au profit de toutes les parties impliquées.

2) Dialogue social

Étant donné l'historique des partenaires sociaux en matière de bonnes pratiques sur le sujet des compétences, leur influence potentielle et leur expérience sur des initiatives de développement des compétences, nous recommandons qu'il soit envisagé de poursuivre et d'étendre et/ou de lancer des projets de développement des compétences basés sur les besoins du business et les besoins de la population concernée

3) Embauche de jeunes talents et promotion des femmes aux postes à responsabilité

Il est recommandé d'établir un dialogue avec les candidats potentiels à un stade précoce de leur scolarité et de promouvoir les nombreux métiers variés et intéressants qui existent dans les entreprises afin d'attirer le meilleur des jeunes talents dans le secteur des télécommunications.

En outre, et étant donné le fait qu'un meilleur équilibre entre les sexes a un impact économique positif, l'ETNO et UNI Europa recommandent que des initiatives spécifiques soient prises pour attirer davantage de femmes sur les métiers des TIC en général et plus particulièrement aux postes à responsabilité¹.

4) Coopération interentreprises

Étant donné les bénéfices mutuels retirés par les organisations travaillant main dans la main pour partager leurs connaissances et leurs compétences, les partenaires sociaux européens du secteur des télécommunications recommandent d'envisager la création d'une association ou d'un comité interentreprises officiel dédié au développement des compétences des professionnels des télécommunications en Europe.

5) Compétences communes et référentiel emploi

Afin de supprimer l'utilisation d'une terminologie disparate et de parvenir à une compréhension commune du type d'éducation ou de développement des compétences requis, UNI Europa et l'ETNO recommandent comme solution possible la création d'une définition commune des profils et des métiers dans les télécommunications, similaire aux Profils informatiques professionnels européens² basés sur le référentiel européen des e-Compétences.

Les partenaires sociaux européens du secteur des télécommunications demandent à tous les acteurs de l'industrie de prendre en compte ces recommandations développées sur la base d'une analyse approfondie de la situation actuelle du secteur.

Il existe divers exemples concluants d'initiatives reflétant ces recommandations qui devraient motiver tous les acteurs de l'industrie à adopter des mesures similaires³. L'ETNO et UNI Europa sont convaincues que le partage de ces exemples de bonnes pratiques et le renforcement de la coopération, de la communication et de l'engagement de tous les acteurs constituent le meilleur moyen d'atteindre les objectifs en matière de compétences dans le secteur et d'en retirer des bénéfices mutuels.

Bruxelles, 28 novembre 2014

Torben Andresen Lindhardt

Président du comité
de dialogue social sectoriel, UNI Europa

Nathalie Delacotte

Chef de la délégation ETNO du comité
de dialogue social sectoriel

¹ Voir également la déclaration commune d'ETNO et d'UNI Europa sur l'égalité des sexes datée du 22 septembre 2014.

² Voir : www.ecompetences.eu / ICT Profiles

³ Pour des exemples de bonnes pratiques, consultez le rapport d'étude « Filling the ICT skills gap in the Telecommunications sector of the future (FITS) » (Comblant l'écart des compétences en TIC dans le secteur des télécommunications de demain) rédigé par Breyer Publico dans le cadre du projet commun sur les compétences de UNI Europa et de l'ETNO.

*Le projet FITS et son atelier sur les compétences en TIC bénéficient du soutien du **Programme pour l'emploi et la solidarité sociale de l'Union européenne – PROGRESS (2007-2013)**.*

Le Programme PROGRESS est mis en œuvre par la Commission européenne.

Il a été établi pour appuyer financièrement la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs fixés par la stratégie Europe 2020 dans ces domaines.

Le Programme, qui s'étale sur sept ans, s'adresse à toutes les parties prenantes susceptibles de contribuer à façonner l'évolution d'une législation et de politiques sociales et de l'emploi appropriées et efficaces dans l'ensemble de l'UE-28, des pays de l'AELE-EEE ainsi que des pays candidats et précandidats à l'adhésion à l'UE.

Le contenu des publications et des livrables du projet FITS ne reflète pas forcément la position ou l'opinion de la Commission européenne.

Pour plus d'informations, consultez le site <http://ec.europa.eu/progress>

